

Conseil Syndical de la Vigneraie du 11 Octobre 2012

Membres du C.S Présents	Mrs : J. Masson, G. Senevat, J. Thomas, M. Roux, A. Valentin, D. Formentin	Mmes : A. Laumonier- mairese, A. Raposo-Monteiro, A. Legall, S. Soetaert.
Autre(s) participant(s)	M. Attard.	
Rédacteur/trice du CR	Mr Masson	

Thème 1 : Travaux sur le réseau chauffage et eau froide

M Deslandes (DDBE) à fait le point sur les travaux réalisés.

Le réseau secondaire de chauffage est terminé, quelques finitions sont à faire (calorifugeage des tuyaux dans les bâtiments et reprises de certains désordres).

Concernant le réseau eau froide il reste le raccordement La Sablière/ Grand Debussy ou nous avons constaté une fuite d'eau sur le compteur. Cette opération devant se faire semaine 42 et nécessitera une coupure générale pour une journée (la CIEC nous informera de la date par affichage). Certain désordres ont été constaté et sont pris en compte par le syndic, le bureau d'étude et la CIEC.

Suite à un dysfonctionnement des surpresseurs, qui a privé les appartements à partir des 4^o étages d'une pression d'eau correcte pendant deux jours, il a été demandé de faire installer au niveau de la sous station et du local supresseurs, une télé alarme.

Pour information cette sous station se situe dans le bâtiment de la Sablière et dessert les bâtiments Lully, G Debussy,

PMI, Offenbach et bien sur la Sablière, le local sur presseurs se trouve aussi dans ce bâtiment et dessert l'ensemble de la résidence.

Le CS a demandé que le chauffage soit poussé à 22° pendant 3 jours afin de casser le taux d'humidité présent dans les appartements.

Nous vous rappelons que la t° contractuelle est fixée à 20°.

Thème 2 : Point sur les terrasses.

La société TECHMO mandaté suite à l'AG nous a exposé ses conclusions.

Suite à la complexité de la situation et pour nous permettre d'informer l'ensemble des résidents nous avons demandé à TECHMO de nous fournir un document de synthèse qui vous sera distribué afin de vous rendre compte du problème existant et des solutions envisagées.

Pour avoir un dossier le plus complet possible prenant en compte l'aspect financier, le conseil syndical a sollicité un RDV avec le chef de projet du programme « Habité Mieux » mise en place par le **Conseil Général**. Le but est de réunir le plus de subventions possibles accordés pour les travaux liés aux économies d'énergie.

Thème 3 : Point sur les travaux votés en AG.

Les enrobés sont terminés avec une surface supplémentaire de 250m² (sans supplément financier).

La pose du grillage est en cours.

La porte du 3 Gounod est posée mais reste la mise en place du canon de serrure.

La porte du 12 Debussy sera posée fin octobre.

Le syndic relance Free pour la question de la fibre optique (demande faite après l'AG).

Thème 4 : Devis DAG

Le CS a demandé un devis pour la remise en état des marches et paliers dans l'ensemble des entrées.

Ce devis comprend l'élimination des traces sur les marches et paliers à l'aide d'un produit spécifique et de la mise en place d'un produit « bouche pores » sur plusieurs couches.

Ce devis vous sera présenté en AG.

Thème 5 : Tours de table

An niveau du bâtiment Gounod : revoir la fermeture d'une porte de cave

De nombreuses paraboles sont apparues depuis quelques temps. Nous vous rappelons que les installations des paraboles sont interdites dans le règlement de copropriété.

Il a été remarqué aussi au niveau du bâtiment Gounod un stationnement sauvage dans les virages. Nous vous rappelons que ce stationnement ne doit pas empêcher le passage des véhicules de secours. **Cette remarque vaut pour l'ensemble de la résidence.**

Nous vous rappelons aussi **que tous les 3^o jeudi du mois** il y a le ramassage des encombrants et que ceux-ci sont sortis la veille. Tout objet « **abandonnés** » en plus de ceux présents dans les locaux prévus à cet effet seront systématiquement sortis ce jour. Les pneus, batteries, huiles, peintures ne sont pas pris en compte et doivent être déposés à la déchèterie municipale.

Une porte palière d'ascenseur au 2 Offenbach présente en défaut. La porte coulissante de l'ascenseur du 10 Debussy présente un problème. Le syndic fera le nécessaire auprès d'AFEM.

Le CS syndical a acquit des panneaux de signalisations pour remplacer ceux disparus et remettre au gout du jour la signalétique. Le stationnement interdit au niveau de la barrière sera remis avec voie pompiers, le stationnement interdit dans les deux sens avec voie pompiers sera installer au niveau du carrefour Mozart x Offenbach x avenue Debussy, le panneau dos d'âne au niveau du 1 Offenbach sera remplacé avec bavette 100m, le panneau circulation alternée sera remplacé au niveau du bâtiment Gounod.

Pour information :

Le retrait de véhicules tampons qui ont fait l'objet d'une procédure d'enlèvement via la police nationale nous est facturé 345 € par véhicule. Ce tarif est déterminé sur bordereau par arrêté ministériel.

*Pour le CS, le président,
Jean MASSON*